

2075 Je ne peux pas dire ça, parce que dans l'auto je ne m'amuse pas à compter les
véhicules et puis je fais attention aussi aux piétons, puis aux cyclistes aussi. Et on espère que
leur attention à l'égard des automobilistes, parce qu'ils nous font des petites virevoltes qui sont
imprévisibles et qui mettent leur vie en jeu.

2080

LA COMMISSAIRE :

Merci.

2085

LA PRÉSIDENTE :

Merci beaucoup, Monsieur Gervais. J'invite maintenant, monsieur Alain Tremblay, s'il
vous plaît.

2090

M. ALAIN TREMBLAY :

Bonjour.

2095

LA PRÉSIDENTE :

Bonsoir, Monsieur Tremblay.

M. ALAIN TREMBLAY :

2100

Si vous me permettez, je m'excuse, cet après-midi, j'ai décidé d'ajouter une page à mon
mémoire qui prend la forme d'une déclaration qui vise à trouver une solution à la sur
achalandage de Camillien-Houde. Si je peux vous en remettre une copie.

2105 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui. Est-ce que je peux vous suggérer de la remettre à madame Nault qui va nous.... Ça va? Merci beaucoup. Alors, on vous écoute.

2110

M. ALAIN TREMBLAY :

2115 Alors, je vous remercie beaucoup. Je me présente, je suis Alain Tremblay. Je suis responsable d'un organisme qui s'appelle Écomusée de l'au-delà, qui a pour mission de préserver et de faire connaître le patrimoine funéraire du Québec.

2120 Je suis particulièrement actif dans la sauvegarde du mont Royal depuis au moins 30 ans. J'ai milité aux Amis de la Montagne, au comité de concertation. Notre organisme existe depuis 27 ans. Et puis, je suis très sensible à la question de l'environnement, mais sans être un fanatique anti voiture. Je suis un automobiliste et je suis également un cycliste.

2125 Alors, je suis totalement, évidemment en désaccord avec le projet qui a été proposé cet été. On a fait de l'expérience montagne. Je vais vous décrire qu'est-ce que je veux dire par là. Le plaisir de traverser la montagne puis de vivre une expérience montagne, pour faire une destination montagne exclusivement. Ça veut dire qu'on est très limité maintenant par... J'ai un peu de misère, je m'excuse, je vais reprendre. Parce que le dernier interlocuteur a dit des choses que j'ai trouvé intéressantes.

2130 Frédérick Olmsted, il parlait, en parlait du chemin Olmsted, il proposait une expérience menant à la découverte de différents tableaux qui s'offrent au paysage lors de son ascension, mais il y a aussi la descente. Alors, de traverser la montagne c'est de pouvoir découvrir les trois sommets du mont Royal. C'est de pouvoir vivre une expérience extraordinaire.

2135 Tout cet été, ça a été complètement gâché à cause qu'on a transformé le mont Royal en cul-de-sac. On ne peut plus découvrir les trois sommets.

2140 Parce qu'un des problèmes qu'on a eus il y a 25, 30 ans pour sensibiliser la population au Mont-Royal. Les gens ne comprenaient pas que le mont Royal il avait trois sommets. Ça a pris des années avant que ça rentre dans la population puis que tout le monde comprenne qu'il y a trois sommets. Puis pour les comprendre ces trois sommets-là, il faut pouvoir circuler d'un côté puis de l'autre. Mais le mont Royal est de moins en moins accessible.

2145 On nous a parlé beaucoup du 80% des passages qui se font chaque jour, que c'était du transit puis qu'il y en avait 20% qui n'en étaient pas. Mais quand on analyse c'est qui le 80%, bien finalement, c'est une petite minorité d'automobilistes qui passent deux fois par jour, cinq ou six jours par semaine. Alors, c'est des grands utilisateurs, mais qui finalement donnent l'impression qu'il y a beaucoup, beaucoup d'utilisation. Mais dans le fond, le 20% c'est qui? Bien, le 20% c'est des gens qui passent une fois de temps en temps à l'occasion pour le plaisir de vivre une expérience montagne. Mais sauf que ce 20%-là c'est toute la population au complet.

2150 Alors, c'est toute la population qui a été pénalisée parce qu'on a voulu régler un problème d'une mauvaise manière. Ça aurait été beaucoup plus simple, il y aurait eu des manières beaucoup plus simples de régler le problème.

2155 Tout l'été on a frustré la population. Il y avait un consensus unanime dans la population pour la sauvegarde du mont Royal. Puis aujourd'hui, avec ce projet-là, tout ce que ça a fait, c'est que ça a fait du mont Royal un champ de bataille. Il va falloir recréer un consensus dans la population pour recréer l'unanimité autour de la montagne.

2160 Bien, en fait vous avez lu évidemment le mémoire. Le monsieur tout à l'heure il parlait du radar sur McDougall, effectivement, c'est très efficace. Mais par contre, on a limité la vitesse sur Camillien-Houde, puis rouler à 40 kilomètres/heure c'est très difficile, t'es sur les freins. Alors, que c'est une route qui roule très bien.

2165

Moi je trouve qu'il n'y en avait pas de problème ou très peu. Puis je peux concéder, parce qu'il y a des membres de notre groupe qui eux autres voulaient absolument arrêter le transit, puis on a trouvé une formule de compromis.

2170 C'est facile, aujourd'hui là, tu photographies la plaque puis tu sais quand tu ressors. Alors, c'est très facile, si les surutilisateurs, ceux qui passent plus que quatre, cinq fois dans la même semaine, ils reçoivent une contravention. Ce n'est pas compliqué. Ou une contribution à faire pour la sauvegarde du mont Royal.

2175 L'autre jour je suis passé sur la 25 et puis, je veux dire je n'avais pas payé, puis j'ai reçu par la poste.

2180 Alors, l'idée c'est pourquoi priver toute la population du plaisir de traverser la montagne, de vivre une expérience extraordinaire. C'est magique de vivre dans une ville puis d'avoir en plain centre-ville, de pouvoir vivre une expérience comme ça, c'est magique. Pourquoi on n'a plus le droit de le faire? À cause de quelques-uns.

2185 Les cyclistes, c'est la même chose. Il y a peut-être 1 000 passages de cyclistes par jour. Mais sauf que c'est toujours les mêmes cyclistes qui font des boucles. On nous parle qu'on veut rétrécir Camillien-Houde pour en faire un chemin bucolique, puis de campagne. Voyons donc.

2190 Le chemin Olmsted il monte à quatre pour cent, puis c'est déjà difficile. Le chemin Camillien-Houde il y a des bouts c'est 14%. Alors, les vrais cyclistes, ceux qui passent une fois de temps en temps, t'sais qui se baladent sur la montagne, qui ne font pas de l'entraînement. Ils ne prennent pas Camillien-Houde, ce n'est pas agréable.

2195 Moi-même là, j'habite dans l'est. Quand je vais au cimetière Notre-Dame-des-Neiges, je passais par le cimetière Mont-Royal, parce que je trouvais ça, il y avait moyen, si tu choisis bien ton chemin, que ça ne soit jamais trop abrupt, et puis c'est très agréable. À cause des cyclistes d'entraînement, aujourd'hui c'est tous les cyclistes au complet...

2200 Le responsable, je ne veux pas faire d'attaque personnelle, mais les représentants du monde à vélo, dans une entrevue ils déploraient que le cimetière Mont-Royal avait fermé l'accès aux cyclistes. Et puis il disait : « C'est dommage, parce que j'aimais ça aller m'entraîner là. » Bien, c'est justement, à cause de vous autres. Alors, au nom de quel cycliste vous parlez? Il n'y a plus personne qui défend les cyclistes ordinaires, les cyclistes de randonnée. Alors ça, c'est vraiment triste.

2205 Alors, pendant tout l'été, au lieu de réfléchir à la question de l'accessibilité à la montagne, une vision globale de l'accessibilité, on s'est querellés sur ce projet-là. On a retardé la réflexion et puis on n'a rien réglé.

2210 En tout cas, les cyclistes d'entraînement sont en train de devenir une plaie et puis c'est un gros problème. C'est bien beau l'élite, mais il y a pas juste l'élite. Il y a les personnes âgées. Il y a une partie importante de la population qui est à mobilité réduite. Puis moi-même j'ai fait du vélo toute ma vie, puis je ne suis pas capable de monter Camillien-Houde puis je n'ai pas envie de le faire, comme la majorité du monde. Alors, on peut prendre Olmsted, c'est beaucoup plus simple.

2215 Je reviens tout à l'heure sur la présentation du cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Il y a des choses que j'ai trouvées, par exemple ils voulaient couper dans le terre-plein, faire une tranchée dans le terre-plein pour que les gens puissent partir de l'est. Mais sauf que je ne suis pas sûr qu'ils auraient trouvé ça drôle si les gens s'étaient mis à faire du transit par le cimetière. Parce que dès que tu aurais ouvert de cette manière-là, bien là, bien là tu transites par le cimetière Mont-Royal.

2225 Et puis je partage beaucoup leur point de vue sur l'importance d'avoir accès au cimetière pour aller s'y recueillir. Moi je passe des journées entières dans le cimetière. Il n'y a plus personne, parce que le cimetière n'est plus accessible, les portes sont barrées. Alors 25% du noyau vert du mont Royal n'est plus accessible.

2230

Puis pour venir à bout de la patience du cimetière Mont-Royal qui est le cimetière le plus ouvert, le plus accueillant, il faut vraiment que les vélos d'entraînement aient été dérangeants. Puis je les appuie, parce qu'il faut réfléchir. Il y a un problème, c'est les cyclistes d'entraînement qui sont un problème.

2235

Alors, on ne peut pas privilégier une élite au détriment de la majorité de la population. Puis s'il y a une minorité d'utilisateurs automobiles qui exagère, bien, on ne prive pas la population à cause de ça, on règle le problème. Puis c'est facile avec la technologie.

Alors, ça résume mon point de vue.

LA PRÉSIDENTE :

2240

Merci beaucoup, Monsieur Tremblay. On a peut-être quelques questions. Je vais commencer. Il y a une petite chose qui m'intriguait, à la page 3 dans votre mémoire, tout à fait ici en haut, c'est la troisième page, à la fin du premier paragraphe. Vous indiquez entre autres, puis vous y avez référé dans votre présentation : « Comme le cimetière Notre-Dame-des-Neiges ferme complètement ses portes les fins de semaine, du moins du côté du chemin Remembrance. C'est devenu un cul-de-sac infranchissable pour les piétons qui souhaitent passer par le cimetière pour se rendre au Lac-aux-Castors. »

2245

La question que je me posais en vous lisant c'est d'où ils viennent ces piétons-là?

2250

M. ALAIN TREMBLAY :

Bien, ils rentrent par Côte-des-Neiges.

2255

LA PRÉSIDENTE :

Sur Côte-des-Neiges.

M. ALAIN TREMBLAY :

2260

Si tu rentres par Côte-des-Neiges, bien là, tu arrives dans un cul-de-sac, à moins d'aller passer par la petite porte de la section des vétérans, entre les deux cimetières. Mais évidemment, moi je connais. Il y a environ 25, 30 sinon plus, des trous dans la clôture. Donc, les gens passent par la clôture. Mais ce n'est pas normal que pour pouvoir avoir accès à la montagne qu'on soit obligé de passer par des trous dans la clôture. C'est ridicule.

2265

LA PRÉSIDENTE :

Mais les gens font ça parce que... S'ils entrent au cimetière Notre-Dame-des-neiges par Côte-des-Neiges, quel est l'intérêt de passer à travers le cimetière puis passer en dessous des clôtures ou de faire le détour?

2270

M. ALAIN TREMBLAY :

Bien, tu fais une randonnée dans le cimetière. C'est très agréable. Si tu veux aller dans Outremont, bien tu vas couper à travers le cimetière Mont-Royal. C'est très facile. Moi des amis venaient me rejoindre à Notre-Dame-des-Neiges, mais ils coupaient par le cimetière Mont-Royal, passaient la clôture. Mais si tu veux aller au Lac-des-Castors puis t'es dans le cimetière Notre-Dame-des-Neiges, je ne sais pas combien de dizaines de fois ça m'est arrivé. Je suis toujours dans le cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Des gens sont mal pris. Je veux aller au Lac-des-Castors, ils ont fait une balade dans le cimetière Notre-Dame-des-Neiges, c'est la fin de semaine ou après cinq heures le soir. Puis là, bien t'es coincé. Alors là, je suis obligé de leur donner beaucoup d'explication.

2275

2280

Parce que là, tu serais obligé, t'es rendu à l'extrémité du cimetière, t'es obligé de revenir par Côte-des-Neiges.

2285

LA PRÉSIDENTE :

2290

Puis remonter sur... oui.

M. ALAIN TREMBLAY :

2295

C'est complètement absurde. Le cimetière qui veut s'occuper de sa clientèle, oui. Mais sauf de neuf à cinq. Comme si les gens ne vivaient pas de deuil. Comme si les gens n'avaient pas envie d'aller se recueillir sur les tombes après cinq heures. Tu finis de travailler, mais tu ne peux pas aller au cimetière, parce que le cimetière est barré. Les portes sont barrées les trois quarts du temps. Alors, ça n'a plus de bon sens.

2300

Puis en plus de ça, maintenant on ne peut même plus passer dans le cimetière Mont-Royal à vélo. Alors, imaginez-vous, c'est une montagne de moins en moins accessible. Tout ça pourquoi? À cause de deux petits groupes, un petit groupe d'automobilistes qui abuse et un petit groupe de cyclistes qui se sont approprié la montagne, qui sont à Westmount, sont partout. Et puis c'est un vrai problème.

2305

Puis c'est facile, enfin, si vous me demandez qu'est-ce qu'on devrait faire avec eux. Il y a un nouveau parc, le parc Frederick Back qui est en pente. C'est un parc en construction. Alors, qu'on aménage des pistes pour les vélos de montagne puis des sites d'entraînement. C'est facile à faire. Le parc est en construction.

2310

Mais s'il vous plaît, qu'on nous laisse tranquilles sur la montagne pour que la montagne reste ouverte à tout le monde.

2315

LA PRÉSIDENTE :

Puis l'autre petit groupe des automobilistes, qu'est-ce que vous faites avec eux?

M. ALAIN TREMBLAY :

2320

Bien, les automobilistes, vous allez voir dans le document que j'ai proposé, tout le monde aime se balader, passer une fois de temps en temps par la montagne pour impressionner des amis ou pour la détente, pour le plaisir. Ceux, là, qui passent 20 fois par semaine, ce n'est pas compliqué, je veux dire, tu photographies la plaque. On sait combien de fois... si dans les sept
2325 derniers jours t'es passé un certain nombre de fois, t'es considéré comme une personne qui fait du transit. Alors, voilà.

2330

Alors, c'est très facile à régler puis tu n'es pas obligé de créer une commotion dans la population pour si peu. Mais ça, ces choses-là on les savait déjà avant même le projet pilote. On
savait combien il y avait de personnes qui passaient. Mais sauf que malheureusement, ils sont arrivés avec ce projet-là.

LA PRÉSIDENTE :

2335

On s'excuse, Monsieur, il y a un petit problème technique. On vous entend quand même, mais c'est moins agréable.

M. ALAIN TREMBLAY :

2340

Voilà. Alors, pour moi c'est un problème très facile à régler. Le transit sans pénaliser la population, la technologie est là, ce n'est pas compliqué. Puis en plus de ça, on pourrait même rendre ça positif. Donc, il n'y a pas de payage, mais les surutilisateurs doivent payer comme une taxe qui pourrait être dédiée à la sauvegarde du mont Royal. Tout le monde serait heureux.

2345

D'ailleurs, je ferais une proposition dans ce sens-là, puis qui rallie pas mal de monde, sauf les utilisateurs extrêmes, mais comme ils sont moins, très peu nombreux bon bien alors...

2350 Mais pour revenir sur les cyclistes. T'sais, des fois il faut faire des choix. Quand après les Olympiques, quand on a décidé que... bien, finalement on n'avait pas les moyens de s'offrir un vélodrome, pour une petite élite. Bien, ils ont gueulé, mais c'est ça la réalité. C'est le bien-être de la majorité en premier. Voilà.

LA PRÉSIDENTE :

2355 Parfait. Alors, je vous remercie beaucoup, Monsieur Tremblay.

M. ALAIN TREMBLAY :

2360 Merci.

LA PRÉSIDENTE :

J'inviterais maintenant monsieur Jean Thompson, s'il vous plaît. Bonsoir, Monsieur.

2365 **M. JEAN THOMPSON :**

Bonsoir.

LA PRÉSIDENTE :

2370 On est un peu en avance, mais ça ne vous embêtera pas, je pense?

2375 Est-ce que je peux vous proposer d'en remettre une copie aussi à madame pour qu'elle puisse l'enregistrer. Nous aussi, si vous en avez des copies pour nous, ça nous intéresserait. Merci beaucoup.